

**Bureau d'Enquêtes sur
les Accidents de Transport Terrestre – BEA-TT**
A l'attention de Monsieur Jean-Damien Poncet
Grande Arche – Paroi Sud
92055 La Défense Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception N° 2C 167 172 9406 9

Suresnes, le 18 juillet 2023

Objet : rapport d'enquête technique - EQ-BEATT—23-04-FR - BEATT-2021-05

Monsieur le Directeur,

Votre courrier du 27 avril 2023 a retenu toute notre attention et plus particulièrement la recommandation numérotée « R4 » du rapport de conclusion de l'enquête technique lancée le 7 juin 2021 à la suite de la collision entre un autocar et un poids lourd arrêté sur l'autoroute A62.

Conformément à l'article R. 1621-9 du Code des transports, nous vous prions de trouver ci-dessous notre réponse.

Sur les informations à transmettre en temps réel aux conducteurs en fonction des évènements routiers qui peuvent rendre la circulation dangereuse, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre tableau d'analyse comparative avec les alertes déjà existantes pour notre communauté d'utilisateurs :

Recommandation R4	Alertes communautaires Coyote	Pictogramme Coyote	Commentaires
Route temporairement glissante	Route glissante		Alerte existante dans le service d'assistance à la conduite Coyote
Animal, personne, obstacle, débris sur la route	Objet sur la voie		Alerte chapeau intégrant les animaux, obstacles matériel et objets. Les alertes concernant les personnes seront précisées ci-dessous

Zone d'accident non sécurisée	Véhicule arrêté, accident, et ralentissement	  	Alertes existantes dans le service d'assistance à la conduite Coyote : véhicule accidenté ou en panne sur le bord de la route, accident sur la voie ou ralentissement brusque (équivalent des feux de signalisation).
Travaux routiers de courte durée	Rétrécissement et personnel autoroutier	 	Alerte existante dans le service d'assistance à la conduite Coyote. Y compris la présence de personnel autoroutier en intervention.
Visibilité réduite	Visibilité réduite et condition dangereuse	 	Alerte existante dans le service d'assistance à la conduite Coyote. Y compris les conditions climatiques dangereuses.
Conducteur en contresens	Véhicule à contre sens		Alerte existante dans le service d'assistance à la conduite Coyote.
Obstruction non gérée d'une route	Différentes alertes développées par Coyote peuvent être utilisées pour signaler une obstruction non gérée d'une route.	   	Néant

Etant par ailleurs précisé :

- que ces différentes alertes sont diffusées en temps réel (après vérification par un algorithme protégé et breveté) via des indications visuelles et sonores sur tous les systèmes connectés permettant de bénéficier du service d'assistance à la conduite Coyote : boîtiers dédiés, applications mobiles, et solutions embarquées dans les véhicules. Toutes les alertes et événements diffusés en Europe par Coyote sont disponibles sur notre page internet : [Alertes, communauté, temps réel : Pourquoi choisir Coyote ? - Coyote \(moncoyote.com\)](#) ;

- qu'elles sont diffusées sur l'ensemble des réseaux routiers français et européen (autoroutes, routes nationales et départementales, et agglomérations) ;

- que ces alertes sont alimentées et vérifiées par notre communauté d'utilisateurs mais également par des sources externes afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route : fournisseurs privés de données routières (zones accidentogènes et information trafic), concessionnaires autoroutiers (présence de patrouilleurs en intervention, véhicules à contre-sens, travaux, etc.), ou encore bureaux d'études (travaux, véhicules à contre-sens, etc.).

En restant à votre entière disposition pour toute précision ou information complémentaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.

Fabien Pierlot
Fondateur et Président

